



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

## 1ère Epreuve des Circuits départementaux M13 – M15 FLEURET 2024-2025 Samedi 12 Octobre 2024 à Antony

<b>HORAIRES</b>	- Inscriptions à partir de 13h00, <b>scratch à 13h30</b> , début à 13h45.
<b>FORMULE</b>	- 1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches. - Tableau d'élimination directe en 8 ou 10 touches.
<b>ARBITRAGE</b>	- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués. - <b>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</b> - Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.
<b>RAPPELS</b>	- Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N, <b>une sous-cuirasse 800 N (M13/M15), et un masque à bavette électrique pour la catégorie M15.</b> - Surclassement non autorisé.
<b>RECOMPENSES</b>	- <u>Circuit M13</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles. - <u>Circuit M15</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.
<b>ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS</b>	- <u>Circuit M13</u> et circuit M15: Seuls les tireurs ayant au maximum 3 ans d'escrime peuvent participer. - <u>Circuit M15</u> : Seuls les tireurs non-classés, ou classés au-delà de la 32 <sup>ème</sup> place du classement du CID Ouest garçons réactualisé et au-delà de la 16 <sup>ème</sup> place du classement du CID Ouest filles réactualisé peuvent participer. - <b>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 10 octobre 2024, 23h59.</b> - <b>Le droit d'engagement de 10 € par tireur</b> sera perçu sur place.
<b>ADRESSE</b>	Complexe sportif Eric Tabarly rue de l'Annapurna - 92160 ANTONY
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92